

## Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université de Bretagne Occidentale et l'université Rennes 2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « breton », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de breton.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES de breton ou du CAFEP de breton organisée durant la première année du master, le concours ayant lieu au second semestre.

## Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

## Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est **le métier de professeur dans l'enseignement secondaire (collège ou lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES de breton (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

**Autres débouchés** : en fonction du profil et de l'expérience acquise : conseiller pédagogique, personne-ressource, enseignant du second degré affecté à l'enseignement supérieur, enseignant du second degré affecté à TES (éditions pédagogiques, rattachées au CRDP de l'Académie de Rennes) à temps partiel ou à temps plein, etc.

## Conditions d'admission

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

### Contacts :

- herve.lebihan@univ-rennes2.fr
- erwan.le-pipec@inspe-bretagne.fr
- cyril.mocquard@inspe-bretagne.fr
- ronan.lhourre@inspe-bretagne.fr
- masters@inspe-bretagne.fr
- ufr-langues-scolarité@uhb.fr

### Formation continue (personnes en reprise d'études)

- reva@univ-brest.fr
- sfc@univ-rennes2.fr

# Organisation des études - *Maquette susceptible d'évoluer à la rentrée 2021*

## Master 1

Semestre 7		30 ECTS	303 h	Semestre 8		30 ECTS	250 h
<b>Apports disciplinaires et didactiques – L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages</b>							
		<b>23 ECTS</b>	<b>216 h</b>			<b>19 ECTS</b>	<b>182 h</b>
<b>Apports transversaux en sciences humaines</b>		<b>0 ECTS</b>	<b>16 h</b>			<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>
<b>Disciplinaire breton</b>				<b>Disciplinaire breton</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Littérature – Civilisation</li> <li>- Thème – Version</li> <li>- Faits de langue (écrite et orale)</li> <li>- Préparation concours</li> </ul>		<b>12 ECTS</b>	<b>124 h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Littérature – Civilisation</li> <li>- Thème – Version</li> <li>- Faits de langue (écrite et orale)</li> <li>- Préparation concours</li> </ul>		<b>10 ECTS</b>	<b>114 h</b>
<b>Disciplinaire 2<sup>ème</sup> valence</b>		<b>4 ECTS</b>	<b>13 h</b>	<b>Disciplinaire 2<sup>ème</sup> valence</b>		<b>4 ECTS</b>	<b>12 h</b>
<b>Didactique</b>				<b>Didactique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Didactique des langues</li> <li>- Didactique du breton</li> </ul>		<b>7 ECTS</b>	<b>63 h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Didactique des langues</li> <li>- Didactique du breton</li> </ul>		<b>5 ECTS</b>	<b>56 h</b>
<b>L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages - En lien avec le stage de pratique accompagnée</b>							
		<b>0 ECTS</b>	<b>19 h</b>			<b>4 ECTS</b>	<b>18 h</b>
- Piloter et analyser une séance			<b>12 h</b>	- Piloter et analyser une séance			<b>14 h</b>
- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves		<b>0 ECTS</b>	<b>7 h</b>	- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves		<b>4 ECTS</b>	<b>4 h</b>
<b>L'enseignant acteur de la communauté éducative - Tronc commun en lien avec le stage</b>							
L'école et l'EPL - La co-éducation - Le parcours de l'élève							
		<b>2 ECTS</b>	<b>18 h</b>			<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>
<b>Fondements éthiques et identité professionnelle - Tronc commun intégrant la dimension « cultures numériques »</b>							
Le système éducatif - Le climat scolaire - Les valeurs de la République et de l'école (notamment en EMC et en EMI) - Apprendre à travailler à l'ère numérique							
		<b>2 ECTS</b>	<b>20 h</b>			<b>2 ECTS</b>	<b>20 h</b>
<b>Recherche - Initiation méthodologique</b>							
		<b>3 ECTS</b>	<b>30 h</b>			<b>3 ECTS</b>	<b>30 h</b>
<b>Autre langue ou complément linguistique ou complément disciplinaire (selon les sites) - 22 h</b>							
		<b>0 ECTS</b>				<b>2 ECTS</b>	

## Master 2

Semestre 9		30 ECTS	140 h	Semestre 10		30 ECTS	92 h
<b>L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages</b>							
		<b>11 ECTS</b>	<b>60 h</b> dont 8 h de tronc commun			<b>3 ECTS</b>	<b>32 h</b> dont 4 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations</li> <li>- Exploiter les ressources numériques dans son enseignement</li> </ul>							
<b>L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages</b>							
		<b>7 ECTS</b>	<b>40 h</b> dont 14 h de tronc commun			<b>3 ECTS</b>	<b>28 h</b> dont 6 h de tronc commun
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages</li> <li>- Mettre en œuvre, analyser des séances d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</li> <li>- Exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence</li> </ul>							
<b>L'enseignant acteur de la communauté éducative – Tronc commun (en lien avec le parcours de formation en établissement)</b>							
		<b>0 ECTS</b>	<b>12 h</b>			<b>4 ECTS</b>	<b>18 h</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vivre et partager les valeurs de la République</li> <li>- Accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage et de formation</li> <li>- Mettre en œuvre des démarches de projet pluridisciplinaire et/ou inter-degré dans une logique de parcours éducatifs (notamment en EMC et en EMI)</li> <li>- Maîtriser l'environnement numérique professionnel</li> </ul>							
<b>Mise en situation professionnelle – Analyser ses pratiques professionnelles</b>							
		<b>10 ECTS</b>	<b>20 h</b>			<b>10 ECTS</b>	<b>10 h</b>
<b>Recherche – Mémoire de master</b>							
		<b>2 ECTS</b>	<b>8 h</b>			<b>10 ECTS</b>	<b>4 h</b>